

Séance publique du 22 janvier 2001

Délibération n° 2001-6158

commission principale : environnement, propreté, eau et assainissement

commission (s) consultée (s) pour information : finances et programmation

commune (s) : Dardilly

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin de Godefroy et appartenant à M. Claude Vincent**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision nord

Le Conseil,

Vu le rapport du 4 janvier 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération en date du 18 décembre 2000, le conseil de Communauté a décidé l'acquisition d'une parcelle de terrain appartenant à madame Paulette Damez, située chemin de Godefroy à Dardilly et destinée à la réalisation d'un bassin de rétention.

Dans le cadre de cette opération, un accord est intervenu avec monsieur Claude Vincent qui accepterait de céder la parcelle de terrain de 5 644 mètres carrés lui appartenant en bordure de cette voie.

Aux termes du compromis qui est présenté au Conseil, le bien en cause serait acquis au prix de 451 520 F admis par les services fiscaux ;

Vu ledit compromis ;

Vu sa délibération en date du 18 décembre 2000 ;

Oùï l'avis de ses commissions environnement, propreté, eau et assainissement et finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Approuve le compromis qui lui est soumis.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense liée à ce dossier, d'un montant de 451 520 F ainsi que les frais d'actes notariés estimés à 11 000 F, seront financés sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2001 - compte 211 800 - fonction 824 - opération 0160.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,